

Non à la répression des mobilisations de solidarité dans le milieu de la recherche !

Nous, organisations syndicales présentes dans l'enseignement supérieur et la recherche, dans les universités et les instituts de recherche, exprimons notre opposition ferme au communiqué du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du 4 octobre 2024, qui stigmatise les prises de position des étudiant-e-s et des personnels concernant le conflit en cours en Palestine et au Liban.

En invoquant les principes de laïcité et de neutralité, le ministère tente de restreindre la liberté d'expression légitime des étudiant-e-s et personnels sur des sujets de justice et de solidarité internationale. Nous dénonçons cette tentative de museler la solidarité avec le peuple palestinien.

Nous affirmons que l'université doit rester un lieu où s'expriment librement l'esprit critique et la réflexion sur les conflits internationaux. La liberté académique inclut la possibilité de s'engager sur des questions politiques et sociales, y compris la défense des droits des peuples opprimés. En réprimant ces voix, le ministère compromet les principes mêmes qu'il prétend défendre : ceux d'un enseignement supérieur indépendant, critique et ancré dans la réalité du monde.

La volonté de contrôle idéologique des universités exprimée par le ministre n'est pas acceptable. Nous demandons le retrait de cette circulaire. Nous rappelons également que la répression de la solidarité avec la Palestine s'inscrit dans un contexte plus large de criminalisation des mouvements sociaux. Nous appelons les directions d'universités à ne pas céder à ces injonctions répressives et à garantir la liberté d'expression et de réunion au sein de leurs établissements. Nous demandons que cessent immédiatement toutes les poursuites et qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre des collègues ou les étudiants ayant exercé leurs droits et libertés, en particulier à propos de Gaza et du sort des Palestinien-ne-s.

Nous restons aux côtés de celles et ceux qui se mobilisent à Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme et au-delà, pour une paix juste et durable entre Palestinien-ne-s et Israélien-ne-s, paix qui ne sera possible que dans le cadre de la reconnaissance des droits du peuple palestinien.

Nos organisations syndicales sont à la disposition des étudiant-e-s et personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche pour soutenir au mieux toutes les mobilisations qui pourraient s'organiser localement, en lien avec les manifestations que nous co-organisons ici depuis un an avec le collectif de 33 organisations pour une paix juste et durable.

Clermont-Ferrand, le 11/10/2024

Organisations syndicales signataires : SUD Recherche Auvergne, SUD Éducation 63, SNESUP-FSU UCA, SNASUB-FSU UCA, CGT FERC Sup UCA, FO-ESR, Union Étudiante d'Auvergne, USL63